Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 40 (1960)

Heft: 1

Artikel: Petit bilan 1959 : le nouveau franc : symbole du redressement financier français

Autor: Mathieu, Gilbert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887487

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Petit bilan 1959

Le Nouveau Franc

Symbole du redressement financier français

par Gilbert Mathieu

rédacteur au journal « Le Monde »

C'est par un hommage inconscient à la Suisse que bien des Français ont commencé l'année. Leur réflexe a en effet été, saluant la mise en circulation du nouveau franc, de comparer les prix français à ceux notés lors du dernier séjour à Lausanne ou Genève. Comparaison flatteuse assurément, pour qui connaît la prospérité helvétique et la solidité légendaire du franc suisse.

Certes, l'habit ne fait pas le moine et le changement des étiquettes aux devantures ne suffit pas. Mais il est symptomatique que le franc français, 18 fois dévalué en 30 ans, se soit, pour la première fois depuis Bonaparte, alourdi. Pareille novation aurait fait sourire les années précédentes, tant l'opinion était habituée au climat de dépréciation monétaire plus ou moins rapide. Pourtant, « l'opération nouveau franc » s'est déroulée sans ricanements. C'est que la monnaie française avait déjà retrouvé depuis quelques mois un standing inconnu depuis Poincaré, et, pour remonter plus avant, depuis l'aube de la grande guerre.

1959 restera comme l'année du redressement monétaire. Amputé de 17,5 % à la fin de 1958, et tombé à peu de choses sur les places étrangères, le franc français s'est rapidement stabilisé, faisant même prime le reste de l'année sur les monnaies voisines. Ce test ne saurait tromper : il traduit l'assainissement de la situation financière intérieure et le net redressement des échanges avec l'étranger et de la balance des paiements.

L'assainissement des finances intérieures...

Trois chiffres caractérisent l'assainissement intérieur. « L'impasse » budgétaire — somme que le Trésor public doit emprunter pour faire face à l'ensemble de ses dépenses — a pu être réduite en 1959 à 619 milliards, après avoir atteint 900 et même 1 200 milliards les années précédentes. Fruit d'une politique budgétaire draconienne, à laquelle ont été sacrifiées nombre de subventions, cette compression spectaculaire a constitué l'un des atouts anti-inflationnistes majeurs de M. Pinay.

Les moindres besoins de l'État ont pu être satisfaits par la voie ordinaire des bons du Trésor, sans recours au grand emprunt d'État, devenu traditionnel les années précédentes. De ce fait, les emprunteurs privés ont disposé de la totalité du marché financier, ce qui leur a permis d'abaisser de plus d'un point le taux de leurs émissions, cependant que la Banque de France ramenait de son côté le taux d'escompte de 4,5 à 4 %.

Enfin, les prix que certains experts s'attendaient à voir monter en flèche, à la suite de la dévaluation, ont progressé de moins de 7 % en un an, aussi bien au stade du gros qu'à celui du détail. Encore faut-il souligner que, dans cette hausse, quelque 2 % résultent de la sécheresse exceptionnelle de l'été dernier qui, réduisant les récoltes vivrières dans toute l'Europe, a rendu difficiles les approvisionnements.

... et ses répercussions sur la production et le pouvoir d'achat

S'il se limitait à ces chiffres, le bilan intérieur de 1959 pourrait être considéré comme un incontestable succès pour la politique Pinay-Rueff. En fait, comme toutes

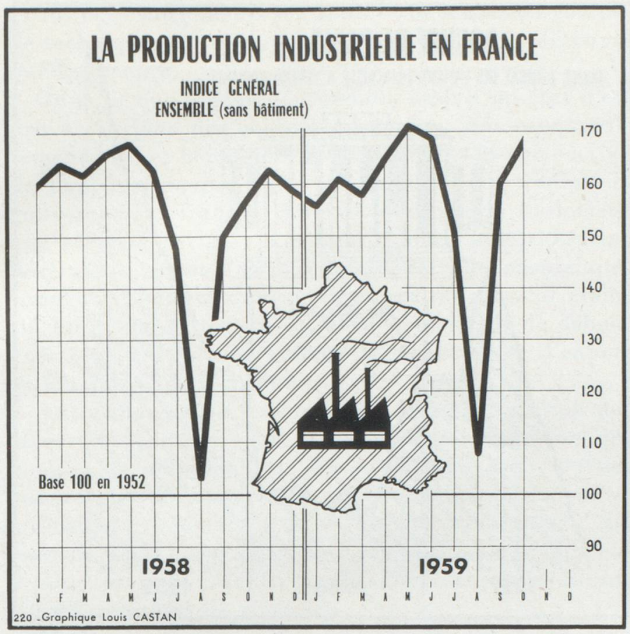

les politiques déflationnistes, celle du gouvernement de M. Debré a ralenti la production. Au plus fort de la récession, en janvier-mars 1959, la production industrielle française restait inférieure de 2,5 % à celle de l'année précédente. Commencée dès juin 1958, la baisse d'activité s'est prolongée jusqu'en mai, date à laquelle les indices mensuels de production ont de nouveau dépassé ceux de l'année précédente. Après une hésitation durant l'été, ils ont à l'automne repris leur progression, dépassant en novembre de 11 % ceux de 1958 et 1957.

Certes, toutes les industries ne participent pas à cet essor. Le secteur des biens d'équipement, frappé par l'insuffisance de l'investissement privé (les dépenses publiques d'équipement ont, elles, progressé de 13 % en volume) continue à stagner. Certaines de ses branches, les chantiers navals et la construction aéronautique notamment, affrontent même une véritable récession, annonciatrice de reconversion. Mais, à l'inverse, la chimie, la verrerie, la métallurgie légère et en particulier l'automobile, sont en pleine expansion, grâce notamment à la conquête de nouveaux débouchés étrangers.

L'emploi reflète cette évolution. D'octobre 1958 à mars dernier, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites était passé de 102 000 à 179 000, cependant que le chômage partiel s'aggravait et que la durée du travail baissait d'environ une heure par semaine (bien davantage d'ailleurs dans le textile, secteur particulièrement atteint). Mais, par la suite, le travail a repris progressivement pour rejoindre en fin d'année son niveau record de 1957.

Il suffit de rapprocher les chiffres précédents pour constater que le pouvoir d'achat de la classe ouvrière a baissé en 1959, les salaires — et surtout les prestations familiales et sociales — montant moins que les prix. Le niveau de vie des paysans a également diminué, la hausse des produits agricoles ne compensant pas les mauvaises récoltes et la hausse générale du coût de la vie.

Pourtant, dans l'ensemble, il ne semble pas que la consommation totale des Français ait fléchi l'an dernier : les autres classes sociales — professions libérales, industriels, commerçants, actionnaires — ont donc dû améliorer leur standing. Ce déplacement de revenus a provoqué un certain transfert de dépenses, les consommations « riches » progressant, tandis que les consommations réputées « pauvres » diminuaient au profit de l'exportation.

Le « boom » des exportations...

Le graphique ci-contre montre mieux qu'un long discours leur remarquable essor. Du rythme de 110 milliards par mois environ, pendant le premier trimestre 1958, les ventes françaises à l'étranger sont passées à 158 milliards par mois en moyenne en 1959, atteignant même le taux record de 191 milliards durant le dernier trimestre. En volume, elles ont augmenté de 30 % environ en un an, le pourcentage atteignant même 35 % pour les biens de consommation durable, 39 % pour les biens d'équipement, et 95 % pour les automobiles. Ces chiffres montrent qu'à la différence du passé, la France, servie par la dévaluation et la diminution de certaines consommations intérieures, commence à exporter largement des produits élaborés. Même si elle se ralentit à l'avenir, cette tendance subsistera, grâce au jeu du Marché Commun.

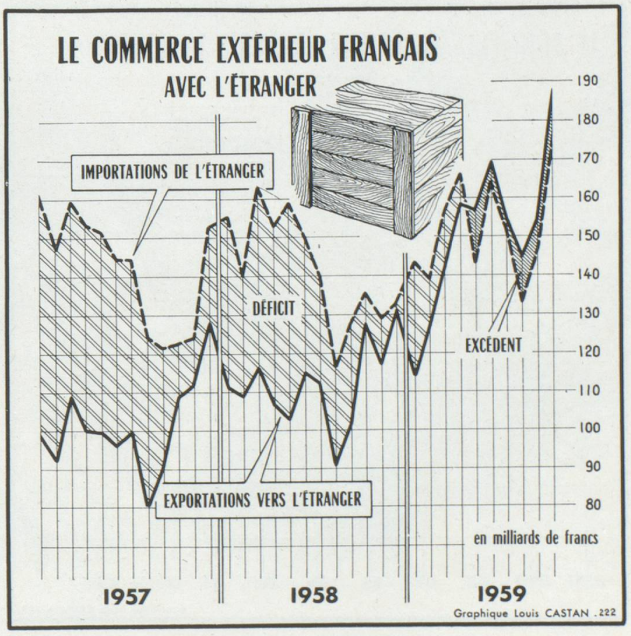

Celui-ci devait, disait-on, gravement accroître les importations françaises. A l'expérience, et bien que l'élargissement des contingents ait été étendu à d'autres que nos partenaires du Marché Commun, les achats français à l'étranger ont progressé de 10 % seulement en volume (chiffres calculés sur les 4 derniers mois de l'année, c'est-à-dire après la fin de la stagnation intérieure). Si bien que, pour la première fois depuis l'entre-deux-guerre, la balance commerciale avec l'étranger a été positive, le taux de couverture des achats par les ventes atteignant en fin d'année 110 % avec la zone dollar et la Communauté européenne, et 150 % avec les autres pays de l'O. E. C. E. Le commerce français ne demeure plus déséquilibré qu'à l'égard du Moyen-Orient; mais ceci semble l'affaire de quelques années, puisque l'apport saharien permettra bientôt à la France de se passer du pétrole des pays du Levant.

... et la rentrée des dollars

Ces seuls résultats permettent d'expliquer le renversement de la balance française des paiements. En 1958, comme au cours de chacune des années antérieures (1955 exclu), le France avait perdu des dollars. Or, en 1959, elle en aura gagné approximativement 1 700 millions. Comment? D'abord grâce à son redressement commercial.

Mais aussi grâce au tourisme, qui a laissé dans les banques françaises des devises étrangères en nombre beaucoup plus considérable qu'à l'époque du marché noir des monnaies. Grâce aussi à la baisse des frets mondiaux, qui a diminué nos charges de transport maritime.

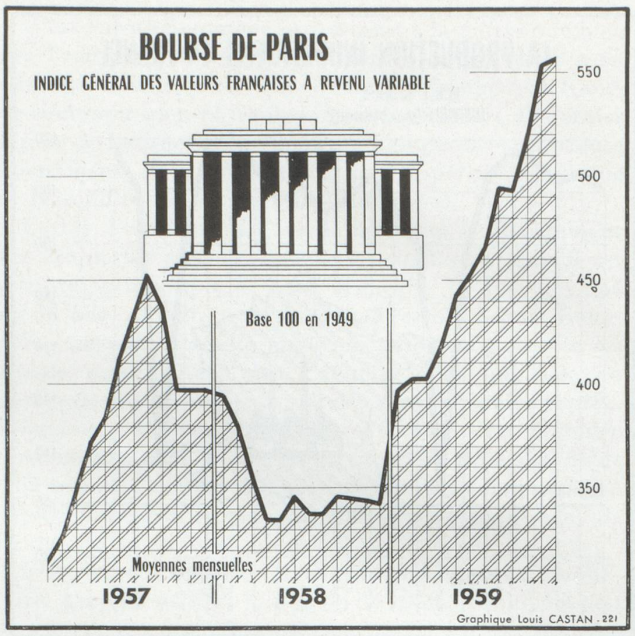

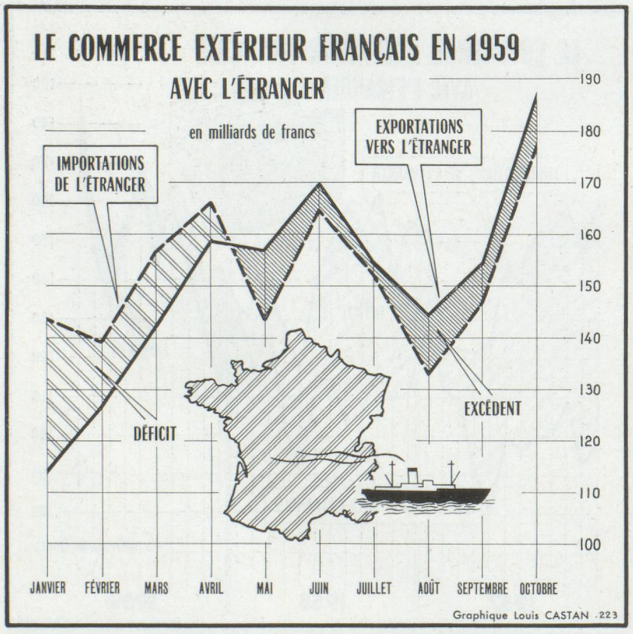

Grâce encore au ralentissement de l'activité économique en début d'année, qui a permis d'embaucher moins de travailleurs étrangers, donc de limiter les rapatriements de salariés en Italie et en Espagne. Enfin et surtout grâce aux investissements étrangers en France et à l'arrivée de quelque 200 à 300 millions de dollars de capitaux flottants étrangers, venus prendre pension chez nous en profitant de la convertibilité retrouvée.

A la fin de l'année, et en dépit du remboursement de dettes étrangères s'élevant à plus de 1 milliard de dollars, les réserves françaises s'étaient accrues de 670 millions de dollars, atteignant (avec l'encaisse-or), un total de 1 700 millions de dollars. Jamais, depuis plusieurs lustres, notre cassette à dollars n'avait été si pleine.

Ce rapide tour d'horizon, qui ne saurait constituer un véritable bilan de l'évolution économique française en 1959, serait par trop incomplet si l'on omettait les réformes de structures intervenues durant cet exercice. Moins spectaculaires, ces transformations laisseront peut-être des traces plus durables sur l'économie française que les redressements conjoncturels, qu'un mauvais hiver ou une crise politique peuvent remettre en cause.

Rénovation des structures économiques

La plus importante de ces réformes résulte du Marché Commun. Comme lors de la création de la C. E. C. A., mais cette fois avec bien plus d'ampleur, l'ouverture des frontières a provoqué des dizaines de concentrations, de spécialisations, de modernisations. La presse n'a fait allusion qu'aux opérations les plus importantes ou aux accords des grosses sociétés. Mais, partout, sont inter-

venus des changements sensibles — de mentalité comme de technique — qui se poursuivront durant la décennie qui commence.

On a dit que le Marché Commun était « un état d'esprit ». Au plan des chefs d'entreprises, cela est parfaitement vrai et bénéfique. De même c'est la perspective de l'application du traité de Rome qui a conduit le gouvernement français à faire voter par le Parlement une réforme fiscale avantageuse pour l'amortissement des investissements industriels. C'est elle encore qui, tirant l'agriculture française d'un malthusianisme craintif, lui donne actuellement, avec la certitude de débouchés plus vastes, une volonté d'expansion et d'exportation jusqu'alors inconnue.

Autre innovation importante : la modernisation des structures commerciales. Sous le double aiguillon des chaînes de détaillants et des expériences individuelles suscitées par M. Leclerc, le commerce de détail « bouge » : spécialisation, achats groupés, baisses volontaires... La menace des « super-markets » plane elle aussi sur l'ensemble, propre à réveiller les détaillants encore endormis dans des rentes de situation.

Enfin, sur le plan social, une mesure passée presque inaperçue aura d'importantes conséquences : la création d'un système d'assurance-chômage, géré paritairement par le patronat et les syndicats. Grâce à lui les effets sociaux de la récession seront atténués, ainsi que ses effets économiques, accélérateurs habituels de dépression cyclique. En permettant à la consommation ouvrière de se maintenir dans les périodes de pré-crise, ce système évitera peut-être à l'avenir la naissance des crises elles-mêmes.

Tel est l'un de ses buts; s'il est atteint, le régime gaulliste, dont de nombreux indices — le départ spectaculaire de M. Pinay n'est pas le moindre — montre qu'il supporte mal l'épreuve du temps, pourra se vanter d'avoir apporté une utile contribution à la stabilisation de l'économie française, souvent chancelante dans le passé.

Que sera l'avenir ? Les avis divergent sur les détails, mais la plupart des économistes s'accordent à prédire pour 1960 une reprise accentuée de la production industrielle et des investissements, le maintien (bien qu'à un moindre niveau) d'un excédent de la balance des paiements, le statu quo en matière de finances publiques, la modernisation accélérée de l'agriculture ainsi qu'une hausse légère du niveau de vie national.

Des imprévus politiques modifieront-ils ces perspectives ? Nul ne le sait, mais beaucoup le redoutent.

Gilbert MATHIEU

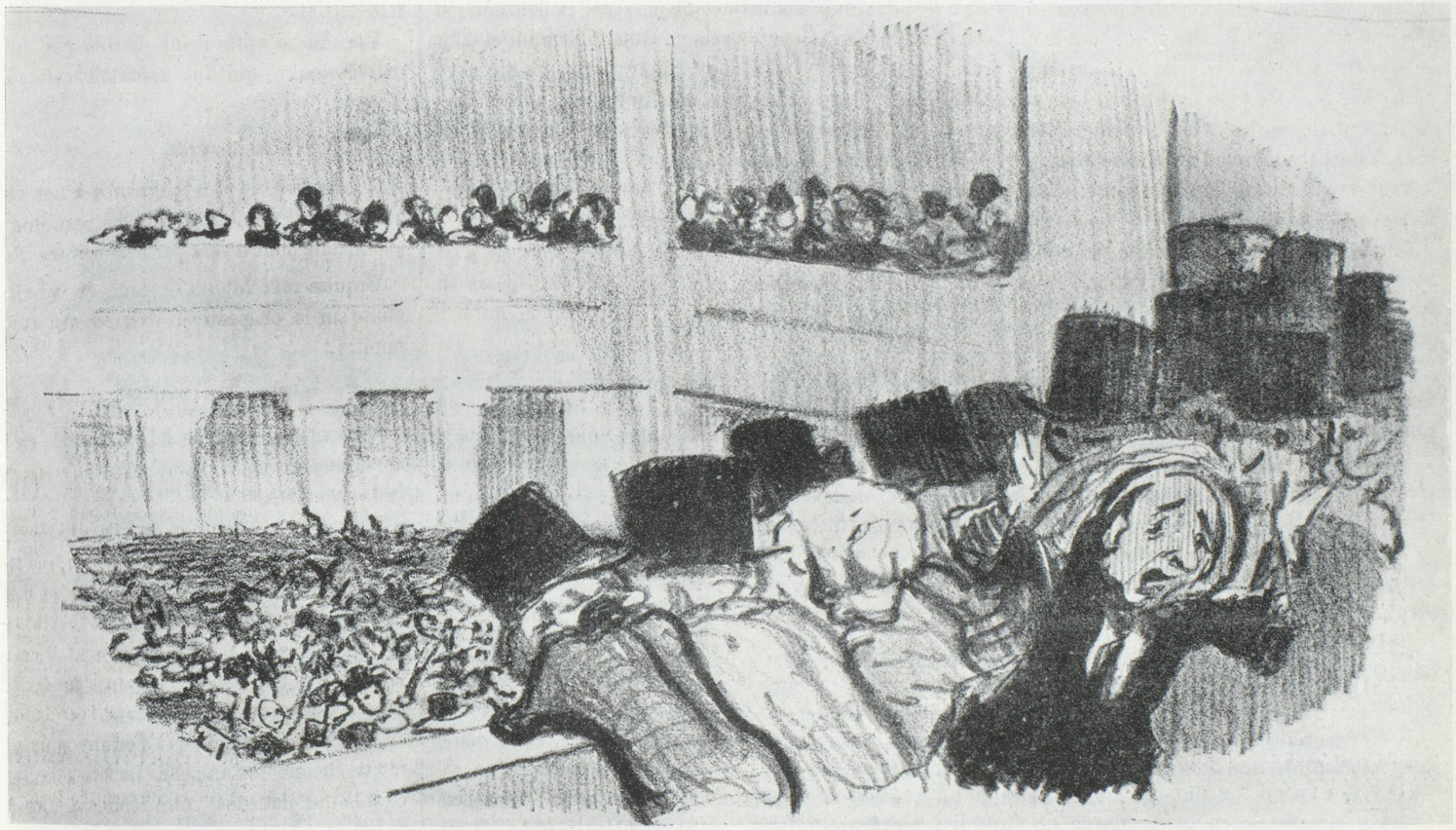

CROQUIS DE BOURSE PAR DAUMIER.